

SCP
Erwan HAMARD
Clémentine MYNARD
Gonzague BOUCHAND
Commissaires de Justice associés

2 Avenue du Recteur Pironneau
44300 NANTES

☎ : 0251849240

✉ : contact@justice44.com

www.scpgh-huissiersnantes.com

 Paiement par carte bancaire

Crcam Atlantique Vendée

IBAN N°: FR 76 14706 00015 91199226000 96
BIC : AGRIFRPP847

Etude compétente dans le ressort
de la cour d'appel de RENNES

ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

COPIE

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument constat	250,00
Total HT	250,00
TVA (20,00 %)	50,00
Total TTC	300,00
Acte dispensé de la taxe	


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

Références CMY : V – 44370
Mandat n° 54 - CMY -

PROCES-VERBAL DE DEPOT DE REGLEMENT DE JEU

LE : VENDREDI DOUZE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX

A LA DEMANDE DE :

Mr RADIGOIS Jérôme, sculpteur, de nationalité française, domicilié 2 Place Jean V, Bureau 3, à (44000) NANTES,

Lequel m'a exposé :

Qu'il organise un jeu concours sans obligation d'achat du 15/06/2026 au 13/12/2026, autour du thème du taureau, avec un tirage au sort prévu le 15/12/2026.

Que ce jeu est sans obligation d'achat : la participation est gratuite par envoi d'un email à l'organisateur.

Que l'organisateur a cependant décider de permettre également aux acquéreurs de chacune de l'une des 300 sculptures taureau en résine 30 cm, d'être automatiquement inscrit à ce jour, tout en précisant que l'achat d'une sculpture constitue une opération commerciale distincte et indépendante du jeu.

Que ce jeu récompense un seul gagnant. La dotation est : une sculpture d'un taureau en bronze longueur 55 cm (édition limitée 8 exemplaires max, signée) d'une valeur de 8000 Euros. Le lot est non échangeable, non remboursable, non cessible dans le cadre du jeu.

Qu'il a rédigé un règlement de jeu pour cette opération, et qu'il désire me voir le contrôler et le recevoir au rang des minutes de mon Etude.

Déférant à cette réquisition,

Je, Clémentine MYNARD, Commissaire de Justice associé, membre de la SCP Erwan HAMARD Clémentine MYNARD et Gonzague BOUCHAND, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice à la résidence de NANTES (Loire Atlantique), y demeurant 2 avenue du Recteur Pironneau, soussignée,

Me trouvant en mon Etude sise : 2 avenue Recteur Pironneau à (44300) NANTES,

Constate avoir reçu ce jour en mon Etude trois feuilles de format A4, imprimées recto-verso pour les deux premières et recot pour la troisième, soit cinq pages, d'un règlement de jeu intitulé « REGLEMENT OFFICIEL – TIRAGE AU SORT », daté de juin 2026, comprenant 16 articles, indiquant le principe du jeu (participation gratuite par envoi d'un email), la dotation, les dates définissant la période du jeu, la date et le mode du tirage au sort.

Après vérifications, j'ai validé ledit règlement de jeu et l'ai déposé au rang des minutes de mon Etude.

Il m'est également remis :

- Un flyer relatif au jeu concours susvisé,
- Un visuel des sculptures Taureau en résine de 30 cm,
- Un visuel de la sculpture Taureau en bronze de 55 cm.

_____000_____

Telles sont mes constatations.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de Dépôt de Règlement de Jeu sur une page, pour servir et valoir ce que de droit.

Une copie du règlement sur cinq pages est annexée au présent procès-verbal de constat, ainsi que le flyer du jeu concours et les deux visuels des Taureau en résine et en bronze.

Clémentine MYNARD



RÈGLEMENT OFFICIEL – TIRAGE AU SORT

ORGANISATEUR

Le présent jeu est organisé par :

Jérôme Radigois

SIRET : 450 384 706 00039

Adresse : 2 Place Jean V, Bureau 3, 44000 Nantes

Email : jeromeradigois48@gmail.com

Téléphone : 07 63 56 06 07

Ci-après dénommé « l'Organisateur ».

OBJET

Le présent jeu est organisé dans le cadre de la commercialisation de sculptures en résine en édition limitée. (nombre : 300)

Il permet de gagner :

 **une sculpture d'un taureau en bronze en bronze, longueur 55 cm, (édition limitée 8 exemplaires max, signée), valeur 8000 euros**

 L'achat d'une sculpture constitue une opération commerciale distincte et indépendante du jeu.

DURÉE

Le jeu se déroule :

 Du 15 juin 2026 au 13 décembre 2026 inclus

Le tirage au sort aura lieu le 15 décembre 2026.

MODALITÉS DU TIRAGE

Le tirage au sort sera effectué de manière aléatoire parmi l'ensemble des participations valides.

 Il sera réalisé :

- sous contrôle d'un commissaire de justice, qui contrôlera le dépôt du règlement, contrôle du tirage, établissement d'un procès-verbal (tirage : le 15 décembre 2026 dans l'atelier de l'artiste sculpteur Jérôme Radigois)

- le jeu n'est pas conditionné à la vente des 300 exemplaires.
- toute participation gratuite conforme donnera lieu à l'envoi d'un mail de confirmation dans un délai de 7 jours ouvrés. Cette confirmation vaut validation de l'inscription au tirage au sort, sous réserve d'absence de fraude ou de doublon. »
- le tirage au sort se fera par assistance informatique (logiciel)
- le règlement sera déposé début juin à l'étude de Maître MYNARD, 2 av. Recteur Pironneau NANTES, pour validation

DOTATION

Le lot mis en jeu est :

 **Une sculpture d'un taureau en bronze , longueur 55 cm (pièce numérotée, signée)**

Valeur estimée : 8000 €

 Le lot :

- est non échangeable
- non remboursable
- non cessible

DÉSIGNATION DU GAGNANT

Le gagnant sera contacté par email dans un délai de 7 jours après le tirage.

Aucune photo ou image du gagnant ne pourra être utilisée sans son accord spécifique.

 Sans réponse sous 15 jours :

 un nouveau tirage pourra être effectué

LIVRAISON DU LOT

Le lot sera livré à l'atelier de l'artiste (l'adresse sera communiquée au gagnant)

FRAUDE

Toute tentative de fraude, tricherie ou manipulation entraînera :

✗ l'exclusion immédiate du participant

✗ l'annulation de sa participation

Plusieurs participations pour une même sculpture seront refusées

Une seule autorisation par email sera acceptée.

DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre du jeu.

Conformément au RGPD, chaque participant dispose :

- d'un droit d'accès
- de rectification
- de suppression

 Contact : jeromeradigois48@gmail.com

L'utilisation ultérieure des adresses emails par l'organisateur sera utilisée pour communiquer sur son actualité.

COMMUNICATION

Le gagnant autorise l'Organisateur à communiquer :

 son prénom et sa ville

 à des fins promotionnelles dans mon activité uniquement utilisées par moi, Jérôme Radigois, sans contrepartie financière sur une durée de 2 ans maximum.

- Le règlement du jeu peut être consultable librement sur internet via "https://collection-atelier.art/", ou adressé gratuitement par email ou courrier.

RESPONSABILITÉ

- l'organisateur se réserve le droit de reporter, écourter, proroger, modifier ou annuler le jeu en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté rendant impossible le déroulement normal du jeu, notamment panne technique majeure, indisponibilité durable du service de messagerie, impossibilité matérielle d'organiser le tirage, catastrophe naturelle, décision administrative ou tout événement extérieur imprévisible et irrésistible. Dans ce cas, les participants seront informés par tout moyen approprié, notamment sur le site internet de l'Organisateur.
-

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu implique :

- ✓ l'acceptation pleine et entière du présent règlement
-

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure, de 18 ans et plus, résidant en France, Espagne et départements outre-mer français..

Deux modes de participation sont proposés :

-Participation avec achat

Toute personne achetant une sculpture bénéficie automatiquement d'une participation.

-Participation gratuite sans obligation d'achat

👉 Une seule participation par personne est autorisée (même nom, même email). 👉 Les chances de gain sont strictement identiques, quel que soit le mode de participation.

MODALITÉS DE PARTICIPATION GRATUITE

La participation gratuite s'effectue par envoi d'un email à :

✉ jeromeradigois48@gmail.com

Objet : *"Participation gratuite – Jeu sculpture"*

Avec les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse postale
- Email

👉 Toute participation incomplète, illisible ou frauduleuse sera rejetée.

La vérification de l'âge du gagnant se fera après le tirage au sort, avec sa pièce d'identité.

« Toute participation gratuite conforme donnera lieu à l'envoi d'un mail de confirmation (accusé de réception) dans un délai de 7 jours ouvrés. Cette confirmation vaut validation de l'inscription au tirage au sort, sous réserve d'absence de fraude ou de doublon. »

LOI APPLICABLE

Le présent règlement est soumis au droit français.

CONTESTATION

Si vous recevez la sculpture en résine par colis postal, et que vous constatez un défaut de fabrication ou une casse éventuelle due au transport, un délai de 15 jours maximum est accepté pour changement de sculpture. Au-delà, toute contestation est irrecevable.

SIGNATURE

Fait à : CARQUEFOU (44)

Le : 15 / 06 / 2026

Signature :

Jérôme RADIGOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Radigois', with a stylized initial 'R'.

JÉRÔME
RADIGOIS
SCULPTEUR

SCULPTURE TAUREAU
ÉDITION LIMITÉE

RÉSINE - 30 CM
Numérotée
300 exemplaires

150 €

Chaque acquisition inclu
1 PARTICIPATION
AU TIRAGE AU SORT



TIRAGE AU SORT
1 CHANCE DE GAGNER
UNE SCULPTURE EN BRONZE

VALEUR :
8 000 €



TIRAGE AU SORT
SOUS CONTRÔLE
D'HUISSIER



TIRAGE PRÉVU
DÉCEMBRE
2026



1 SEUL
GAGNANT

BRONZE
55 CM

ÉDITION LIMITÉE
8 EXEMPLAIRES



En collaboration avec la fonderie Havard
CARQUEFOU (44)



L'ARTISTE

Radigois

Le taureau, symbole de force et de liberté,
est au cœur du travail de Jérôme Radigois.
Chaque œuvre est créée avec passion
et exigence dans son atelier.
Ses sculptures sont éditées en séries limitées
et numérotées.



**PLUS D'INFOS
& ACHAT EN LIGNE**

Scannez ce QR code
ou rendez-vous sur
www.jeromeradigois.fr

RUBRIQUE :
TIRAGE AU SORT

TAUREAU RESINE LONGUEUR /30 CM



TAUREAU BRONZE POLI LONGUEUR 55CM

